



VATTETOT-SUR-MER

Vattetot Infos

NOVEMBRE 2016

*L'Automne est là ...
Le bulletin a pris ses couleurs
autumnales aussi !
Bonne lecture*

Helen Motte

NOËL APPROCHE !!!!

Les nouveaux habitants ayant **des enfants de dix ans ou moins et qui ne seraient pas venus en mairie** risquent que le Père Noël de la commune ne sache pas qu'il a des cadeaux à déposer pour eux **lors de la fête de Noël prévue le 9 Décembre à 18h la salle des fêtes (plus d'infos en Décembre) !**

Nouveaux habitants ou nouveaux parents d'ailleurs ! pensez-y !

A BIENTÔT EN MAIRIE

Que vous soyez en résidence principale ou secondaire, **pensez à vous présenter en mairie!**

Cela nous permet d'avoir le plaisir de faire votre connaissance, de connaître aussi les effectifs des enfants à scolariser, de vous inscrire sur les listes électorales, de vous ajouter à nos contacts pour recevoir le bulletin, etc... Alors à bientôt !

Espace pavillonnaire LE CLOS MASURE

Nous vous informons de la disponibilité de :
3 parcelles (lot 1, lot 2 et lot 3)



« Le clos masure »

LOTS DE 69 000 € À 73 000 €

Lot 1 : 1066 m² Lot 2 : 1015 m² Lot 3 : 1075 m²

viabilisés, clôturés, portails posés
et fourniture d'une citerne d'eau de pluie.



VATTETOT-SUR-MER

Pour tous renseignements,
s'adresser à la mairie :

02 35 27 31 70
vattetot.sm@wanadoo.fr

REPAS DE NOËL des aînés du village.

La Municipalité et le Club des Falaises convient cordialement les retraités du village et leurs conjoints au déjeuner amical qui aura lieu **le dimanche 11 décembre 2016, à partir de 12 heures 15, au restaurant «Le Puits Fleuri».**

Vous serez très aimable de vous inscrire au plus tard le Mercredi 30 novembre 2016 en contactant :

Mme Danièle CROCHEMORE (02 35 27 31 90)
ou Mme Michèle DUTOT (02 35 28 68 42)

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire, les enfants du Conseil Municipal Enfants invitent les habitants de la commune à la cérémonie organisée le Vendredi 11 NOVEMBRE afin de célébrer l'Armistice de 1918

10h00 Messe à Yport
11h15 Rassemblement à la Mairie
11h30 Dépôt d'une gerbe
au Monument aux Morts.

A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur sera offert par la commune aux personnes présentes.

PERMANENCES DE LA MAIRIE :

**LES MERCREDI de 9H à 11H
LES VENDREDI DE 18H À 19H30
ET LE SAMEDI MATIN SUR RDV**

Pour le bon déroulement de certaines démarches administratives et le respect de tous, nous vous demandons de ne pas attendre la fin de la permanence pour vous présenter en Mairie.